



Accident Voiture sur un parking

Par **diana tatagiba**, le **20/09/2018** à **23:11**

Bonjour,

Hier, je me suis accroché à une voiture en reculant. Tous les deux, pour sortir de nos places respectives, moi j'étais déjà presque dehors de ma place quand je sentais que l'autre voiture m'a reculé dessus, la personne m'a dit que c'est 50 - 50, même si moi j'étais déjà plus sortie de ma place que lui. Moi j'allais avancer vers l'avant pour partir dans le sens que je voulais quand je l'ai senti taper. Il a raison ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **21/09/2018** à **00:55**

Bonjour

Tout accident dans un parking, entre 2 voitures en mouvement entraîne une responsabilité 50/50.

Par **Chaber**, le **21/09/2018** à **06:14**

bonjour

[citation]Tout accident dans un parking, entre 2 voitures en mouvement entraîne une responsabilité 50/50.[/citation] croyance populaire totalement erronée. Le code de la route trouve son application dans un parking ouvert à la circulation publique (parking supermarché par exemple)

Comment est rempli le constat amiable? (croix et plan)?

croix pour A circuler en marche AR.
croix pour A quitter un stationnement
aucune croix pour B
responsabilité 100% pour A

croix pour A et B circuler en marche AR
responsabilité 50/50

croix pour A circuler en marche AR
croix pour B quitter un stationnement
responsabilité 50/50